LETTRE OUVERTE AUX ACTEURS DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LA RÉGION NORD-PAS- DE-CALAIS

Le collectif des personnels de l'IUFM Nord-Pas-de-Calais s'inquiète des menaces qui pèsent aujourd'hui sur le devenir de la formation professionnelle et universitaire des futurs enseignants dans l'académie de Lille du fait de l'incapacité persistante des instances universitaires régionales à dégager les fondements d'une politique commune, et tient à en alerter l'ensemble des acteurs attachés au fonctionnement de ce service public dans la région.

Une série de décisions prises récemment par la présidence de l'Université d'Artois revêt en effet toutes les apparences d'un démantèlement du potentiel humain, financier, patrimonial, et du capital de compétences spécifiques que représentent l'IUFM et l'ensemble de ses personnels, et compromet ainsi gravement la mise en oeuvre des mastères « métiers de l'enseignement » pour le premier et le second degrés à la prochaine rentrée universitaire, tout particulièrement dans leur dimension professionnelle :

- non-remplacement des départs en retraite,
- gel et/ou captation des postes vacants,
- remerciement des formateurs en « temps partagé » et affectés « à titre provisoire » du second degré (35 formateurs),
- annonce de la non-reconduction des contrats de chargés d'enseignement (19 formateurs),
- totale incertitude concernant le sort des personnels techniques et administratifs en contrat à durée déterminée (51 agents),
- examen en cours de la fermeture et/ou du regroupement de certains sites de formation....

De telles décisions ne sont toutefois que le pendant du développement d'une logique plus générale de concurrence qui a conduit ces derniers mois à remettre en cause l'accord du 12 janvier 2010 conclu entre les présidents des six Universités régionales et qui était censé garantir la régulation du service public de la formation des enseignants à l'échelle académique.

La signature passée en force d'une convention entre l'Université d'Artois et l'Institut Catholique de Lille, et le différend actuel sur la « facturation » des interventions des formateurs de l'IUFM dans les mastères « métiers de l'enseignement » du second degré dans les Universités régionales, en constituent les symptômes les plus éloquents.

À ces difficultés institutionnelles viennent par ailleurs s'ajouter les conditions plus que difficiles dans lesquelles se sont mis en place les mastères «métiers de l' enseignement», du fait de la précipitation et de l'absence de concertation qui ont prévalu à l'instauration de la réforme et qui ont confronté étudiants, formateurs et personnels techniques et administratifs à des dysfonctionnements majeurs.

Compte-tenu de ce contexte, le Collectif des personnels de l'IUFM Nord-Pas- de-Calais en appelle instamment à :

- la suspension immédiate du processus de démantèlement en cours de l'IUFM Nord-Pas-de-Calais et l'élaboration d'un diagnostic raisonné des besoins de potentiel de formation professionnelle et universitaire dans les mastères «métiers de l'enseignement» du premier et du second degrés,

- la mise en oeuvre concertée d'un schéma et d'une politique régionale de la formation des enseignants impliquant tous les acteurs parties prenantes (Recteur, Présidents des six Universités régionales, IUFM, Inspections Académiques..),

- l'allocation des moyens tant logistiques que financiers nécessaires à une véritable formation professionnelle en alternance pour tous les étudiants, impliquant un dispositif de mise en stage adapté et opérationnel,

- des prises de position officielles sur les principes qui régiront, à la prochaine rentrée universitaire, le passage des étudiants de Mastère 1 à Mastère 2 et l'offre de formation et de préparation aux concours des étudiants titulaires du Mastère 2 mais recalés aux concours.

Le Collectif des personnels de l'IUFM Nord-Pas-de-Calais appelle à cette fin tous les acteurs du service public d'éducation dans la région à le rejoindre dans sa démarche en oeuvrant à la sauvegarde de la formation des enseignants et en signant la pétition en ligne :

« Pour la sauvegarde de la formation professionnelle et universitaire des enseignants dans l'Académie de Lille »

http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2011N8642

Contact collectif: collectif.iufm@laposte.net